



Factures d'eau à régler

Par **perseb67**, le **03/03/2013** à **10:48**

Bonjour
Je vous contacte car ma compagne était précédemment dans une location.
Aucun contrat n'avait été signé du début à la fin de la location.
Lorsque nous avons aménagé ensemble dans mon appartement, le propriétaire de son ancienne location s'est mis à nous réclamer 3 ans de facture d'eau potable.
Les seuls justificatifs que ce dernier nous présente sont des factures d'un compteur unique à son nom pour les trois appartements (un habité par lui même et les deux autres pour la location).
Que doit-on faire?
Merci d'avance pour votre réponse et je suis disponible pour des précisions éventuelles.
Cordialement
Sébastien